



Aubervilliers, le 10 avril 2015

Alors que le territoire connaît un accroissement conséquent de sa population lié à la montée démographique et à la densification de son urbanisme, je regrette d'apprendre l'ouverture de seulement 8 classes sur les 21 demandées pour la rentrée 2015-2016.

Dans un courrier que j'ai adressé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) j'ai souhaité interpellé celui-ci sur les conséquences d'une telle décision qui, si elle se confirmait, dégraderait davantage les conditions d'accueil des enfants scolarisés en primaire.

La réalité des effectifs des écoles et la livraison de logements neufs qui impliquent l'arrivée de nouveaux enfants en âge d'être scolarisés justifient pleinement la demande de 21 ouvertures de classes supplémentaires.

Aujourd'hui, dans certains quartiers de la ville, les enfants attendent toujours d'être scolarisés faute de places.

Par ailleurs, pour garantir aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage, de suivi et d'enseignement, il est indispensable de maintenir le seuil de 23 élèves par classe en élémentaire et 25 en maternelle. Ce seuil doit être maintenu pour l'ensemble des écoles d'Aubervilliers.

En votant son budget 2015, le Conseil Municipal a donné la priorité à l'éducation en plaçant l'école au centre de son ambition et en voulant voir grand pour les enfants d'Aubervilliers.

Mais elle ne peut le faire sans l'aide de l'Etat qui doit nous accompagner en allouant les moyens indispensables à la hauteur des besoins : ouverture de classes supplémentaires, augmentation des postes de RASED, remplacement des enseignants, etc.

**Pascal Beudet**  
Maire d'Aubervilliers  
Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis  
Vice-Président Plaine Commune